**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du vendredi 06 novembre à 18 heures**

Séance ouverte à 18 h 00.

Etaient présents :

Monsieur Denis HONORE, Maire, Président de séance

Mesdames Patricia ANAHORY SILVA, Gladys BONNET TREMOUILHAC, Sylviane DESGRAND, Marion FRAISSE et Jessica MEYRAND-ROUILLER, Messieurs Florian ARNAUD, Maximilien CAVATA, Vincent CHENEVIER, Stéphane DESGLENE, Dominique DILIGENT et Thomas FOREL

Etaient absents excusés : Mesdames Danielle FRERE et Blandine MONTERIMARD et Monsieur Clément PELISSIER.

Monsieur Stéphane DESGLENE est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l’examen des affaires inscrites à l’ordre du jour.

Affaire n°1 : **Aliénation d’un chemin communal**

Finalisation de la vente pour l’aliénation d’un chemin communal (chemin de Poinas) à deux propriétaires riverains, le conseil municipal autorise le Maire à signer la vente.

Voté à l’unanimité

Affaire n°2 : **Vente de terrains aux gens du voyage**

Dans le projet de sédentarisation des gens du voyage, le Maire expose que depuis 2017, deux familles souhaitent acquérir le terrain communal, le conseil approuve le projet et charge le maire à signer l’acte de vente.

Voté à l’unanimité

Affaire n° 3 : **Marché public d’électricité**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du contrat avec EDF collectivités concernant l’arrêt des tarifs réglementés de l’électricité du 01/01/2021 au 31/12/2021.

le Conseil Municipal  APPROUVE et AUTORISE le Maire à signer le contrat et tous documents se rattachant directement à celui-ci.

Voté à l’unanimité

La séance est levée à 19 h 00.